

Permanences des jours et des heures d'inscriptions :
Mardi – Mercredi – Jeudi
De 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Le dossier peut être envoyé à l'IFAS par voie postale.

Tous les dossiers doivent être parvenus à l'IFAS au plus tard le 10 juin 2022 (cachet de la poste faisant foi)

Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

PIECES A FOURNIR POUR LA COMPOSITION DU DOSSIER

La conformité des pièces et la complétude du dossier sont les premiers critères d'évaluation. Tout dossier incomplet ou non conforme obtiendra la note de 0/20 pour non-respect des consignes.

Tous les documents notés en gras sont OBLIGATOIRES pour la complétude du dossier.

- **Fiche d'inscription fournie par l'IFAS et dûment complétée avec photo récente**
- **Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité** (la CNI réalisée mineur.e ne bénéficie pas des 5 ans de prolongation de validité)
- **Lettre de motivation manuscrite**
- **Curriculum vitae**
- **Document manuscrit, relatant, au choix du. de la candidat.e :**
 - **soit une situation personnelle ou professionnelle vécue,**
 - **soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation****Ce document n'excède pas 2 pages.**

ATTENTION : tout document demandé « manuscrit » sera rejeté s'il est remis sous forme dactylographiée et entraînera un 0 sur 20 au dossier pour non-respect des consignes.

- Selon la situation du. de la candidat.e, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Selon la situation du. de la candidat.e, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations du l'employeur (ou des employeurs)
- **Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation, une attestation du niveau de langue française requis B2 ou à défaut tout autre document permettant d'évaluer les capacités et les attendus en français**
- Les candidat.e.s peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant
- **Attestation de prise en charge de la formation par l'employeur, l'ANFH ou un OPCO pour les candidats relevant de la FPC : ASHQ (1 an temps plein minimum) OU agent de service (1 an temps plein minimum) OU ASH formation 70H + 6 mois de service minimum**
- **2 enveloppes auto-collantes à fenêtre format (21,5 x11 cm), timbrées.**
NE PAS ECRIRE SUR LES ENVELOPPES

Je demande mon inscription et j'accepte sans réserve le règlement qui régit les épreuves de sélection.

Je m'engage également à suivre la totalité de la formation.

Les allègements de formation (parcours individualisés) seront mis en place par la directrice de l'Institut après admission en formation.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce document.

Les résultats peuvent être diffusés sur le site de l'Institut. La réglementation vous autorise à vous opposer à ce que votre nom apparaisse. Merci de cocher la case correspondant à votre choix.

Affichage autorisé

Affichage non autorisé

Fait à le

Signature